



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

par Les conseils de Maé©

Table des matières

Table des matières	2
Préambule	2
Article 1 - Contenu et champs d'application	3
Article 2 - Informations précontractuelles	3
Article 3 - Commande via le site internet	3
Article 4 - Devis et commande externes	4
Article 5 - Exécution de la prestation et résiliation du contrat	4
5-1 Résiliation par le vendeur	4
5-2 Résiliation par l'acheteur	4
Article 6 - Prix	4
Article 7 - Paiement	5
Article 8 - Report	5
8-1 Report à la demande de l'acheteur	5
8-2 Report à la demande du vendeur	5
Article 9 - Politique d'annulation	5
Article 10 - Juridiction compétente	6
Article 11 - Langue du contrat	6
Article 12 - Loi applicable	6
Article 13 - Évolution des présentes CVG	6

Préambule

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les prestations de services réalisées via Les conseils de Maé.

Le site internet Les conseils de Maé est un service de :

Maé Labrousse - E.I. Les conseils de Maé

SIRET: 919 530 956 00011

Siège: 752 chemin de Las Paouzes

30520 Saint-Martin-de-Valgalgues

Web: <https://lesconseilsdemaee.com>

Mail: mae.labrousse@gmail.com

Téléphone: 0608085835

L'acheteur déclare avoir pris connaissance et avoir accepté les conditions générales de vente antérieurement à la réalisation de la prestation. La validation de la prestation vaut donc acceptation des conditions générales de vente.

Article 1 - Contenu et champs d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit aux prestations de services réalisées via Les conseils de Maé.

La vente est réputée conclue au paiement des arrhes par l'acheteur.

Toute commande ou prise de rendez-vous implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions.

L'acheteur déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées.

Article 2 - Informations précontractuelles

Lors de la prise de rendez-vous et avant le paiement de ce dernier, ces conditions générales de vente sont communiquées à l'acheteur, qui reconnaît les avoir reçues.

Sont transmises à l'acheteur, de manière claire et compréhensible, les informations suivantes:

- les caractéristiques essentielles du service ;
- le prix du service ou le mode de calcul du prix et tous les autres frais éventuels ;
- la date à laquelle le vendeur s'engage à exécuter le service ;
- les informations relatives à l'identité du vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités ;
- les modalités prévues pour le traitement des réclamations ;
- les conditions de résiliation du contrat.

Article 3 - Commande via le site internet

Toute commande, pour être valable, doit être établie via la page « Prise de rendez-vous » mise en place par le vendeur, à la disposition de la clientèle sur son site internet.

Toute commande parvenue au vendeur est réputée ferme et définitive.

Elle entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente et obligation de paiement d'arrhes de 30% qui correspondent aux frais engagés par le professionnel.

L'acheteur dispose d'un droit de rétractation de 14 jours consécutifs à compter du lendemain de la conclusion du contrat, sauf si la prestation a eu lieu entre temps. Ce droit de rétractation ne s'applique pas au Diagnostic bien-être puisqu'il concerne un contenu numérique fourni sur un support immatériel. (Exceptions prévues par l'article L.221-28 du Code de la consommation)

Article 4 - Devis et commande externes

Pour les services donnant lieu à l'établissement d'un devis préalable, la vente ne sera considérée comme définitive qu'après établissement d'un devis par le prestataire et envoi à l'acheteur de la confirmation de l'acceptation de la commande.

Les devis établis par le prestataire ont une durée de validité de 30 jours.

Toute commande parvenue au vendeur est réputée ferme et définitive.

Elle entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente et obligation de paiement d'arrhes de 30% qui correspondent aux frais engagés par le professionnel.

L'acheteur dispose d'un droit de rétractation de 14 jours consécutifs à compter du lendemain de la conclusion du contrat, sauf si la prestation a eu lieu entre temps. Ce droit de rétractation ne s'applique pas au Diagnostic bien-être puisqu'il concerne un contenu numérique fourni sur un support immatériel. (Exceptions prévues par l'article L.221-28 du Code de la consommation)

Article 5 - Exécution de la prestation et résiliation du contrat

5-1 Résiliation par le vendeur

En dehors des conditions prévues par l'article 8-1 des présentes CGV, le vendeur peut immédiatement résoudre le contrat lorsque l'acheteur ne se présente pas au rendez-vous.

La prestation étant considérée comme conclue, l'acheteur s'engage à payer le montant total TTC reçu préalablement via la facture d'arrhes.

5-2 Résiliation par l'acheteur

En dehors des conditions prévues par l'article 8-2 des présentes CGV, l'acheteur peut immédiatement résoudre le contrat lorsque le professionnel refuse de fournir les services.

Les frais liés à cette opération sont à la charge exclusive du vendeur.

Article 6 - Prix

Les prix sont fermes et définitifs.

Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des prestations effectuées sont ceux figurant dans le catalogue des prix au jour de la commande.

Ils sont exprimés en monnaie légale et stipulés toutes taxes comprises.

En raison de l'article 293B du Code Général des Impôts, les prix ne sont pas soumis à la TVA.

Article 7 - Paiement

Une facture d'arrhes de 30% de la somme totale sera envoyée au client par mail, suite à une prise de rendez-vous. Son règlement est obligatoire pour bloquer le créneau du rendez-vous.

En cas de non paiement sous 24h, le rendez-vous sera automatiquement annulé.

À la fin de la prestation, une facture sera envoyée au client dans un délai de 48h. Son règlement est dû sous 30 jours à réception de la facture.

Les paiements effectués par l'acheteur ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le prestataire.

Une facture acquittée sera remise à l'acheteur sur simple demande.

Article 8 - Report

8-1 Report à la demande de l'acheteur

Dans le cadre d'une demande de report effectuée moins de 24h avant l'heure du début de la prestation, une surfacturation de 25% sera demandée afin de pallier aux frais engagés.

Dans le cadre d'une demande de report de la part de l'acheteur plus de 24h avant l'heure du début de la prestation, le client peut reporter le rendez-vous sur le créneau libre de son choix dans la section « Prise de rendez-vous » sur le site internet Les conseils de Maé sans avoir à repayer d'arrhes.

Un report n'est possible qu'une seule fois pour une même prestation, en cas de nouveau report, celui-ci sera considéré par le prestataire comme une annulation.

Cela n'empêche en rien l'acheteur de reprendre rendez-vous.

8-2 Report à la demande du vendeur

Dans le cas d'une demande de report de la part du vendeur, ce dernier doit prendre en charge l'organisation du report et faire des propositions de rendez-vous à l'acheteur. Si aucune proposition n'est acceptée par l'acheteur, le remboursement intégral des sommes déjà versées s'effectuera et aucune somme ne sera due au vendeur.

Article 9 - Politique d'annulation

Dans le cadre d'une prestation de service réservée via Les conseils de Maé, des arrhes à hauteur de 30% du montant de la consultation sont exigées pour que la prise de rendez-vous soit définitive. (voir Art. 7 des CGV)

Ce pourcentage correspond aux frais engagés par le professionnel.

Si le client souhaite annuler ou reporter un rendez-vous, aucun remboursement des arrhes ne pourra être fait, conformément à l'article L214-1 du Code de la consommation.

Toute annulation de la part de l'acheteur devra être signalée au plus tard 24h avant l'heure du début de la prestation. Dans le cas contraire, le client devra régler l'intégralité de la somme due et ne pourra demander aucun remboursement.

Article 10 - Juridiction compétente

Tous les litiges auxquels les opérations d'achats et de ventes conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu; concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites; et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le vendeur et le client seront soumis au tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Pour la définition de la juridiction compétente, le vendeur élit domicile à Saint-Martin-de-Valgugues (30520).

Article 11 - Langue du contrat

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 12 - Loi applicable

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français.

Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme.

En cas de litige ou de réclamation, l'acheteur s'adressera en priorité au vendeur pour obtenir une solution amiable.

Conformément à l'article du Règlement (UE) n°524/2013, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateur et professionnels de l'Union européenne. Cette plateforme est accessible au lien suivant: <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>.

Article 13 - Évolution des présentes CVG

Les conseils de Maé se réserve le droit d'apporter toute modification aux présentes conditions générales de vente à tout moment.

Si une modification est apportée aux présentes CGV, Les conseils de Maé s'engage à publier la nouvelle version sur son site internet.

Les conseils de Maé informera également les utilisateurs de la modification par messagerie électronique, dans un délai maximum de 7 jours après la date d'effet. Si l'utilisateur n'est pas d'accord avec les termes de la nouvelle rédaction des conditions générales de vente, il a la possibilité de demander une annulation de sa ou ses prestation(s) à venir.